

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Propane

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

#### Secteur d'utilisation [SU]

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

#### Catégories de processus [PROC]

PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé

#### Conditions d'utilisation recommandées

Combustible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

VITOGAZ Switzerland AG  
A Bugeon, CH-2087 Cornaux  
Téléphone +41 (0) 58 458 75 55

#### Service des renseignements

QHSSE  
Téléphone +41 (0) 58 458 75 55  
E-mail (personne compétente):  
welcome@vitogaz.ch

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Téléphone 145

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Flam. Gas 1	H220	
Press. Gas	H280	

#### Consignes en cas de risques physiques

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

#### Indications complémentaires

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS04

**Mot signal**  
Danger

**Consignes en cas de risques physiques**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

**Consignes de sécurité**

**Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Réaction**

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

**Stockage**

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

**Evacuation**

P502 Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/ le recyclage.

**! Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

propane

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Remplissage uniquement par Vitogaz

Le réservoir est pressurisé. Ne pas forcer l'ouverture ou brûler, même après usage. Protéger de la chaleur excessive, Le rayonnement solaire n'est pas considéré comme un échauffement excessif

Le marquage GHS04 n'est pas requis sur les bouteilles fermées rechargeables ou les cartouches non rechargeables conformes à la norme EN 417, selon 1.3.2.1. Règlement CLP Annexe 1.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[%]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9	propane	> 80	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements.

Aucune mesure particulière.

#### Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**  
non applicable

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Laisser évaporer.

**Remarques complémentaires**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.  
Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.  
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

**6.4. Référence à d'autres sections**  
Aucune information disponible.

---

**! SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Précautions lors de la manipulation**

Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.  
Prévoir un dispositif d'aspiration au niveau du sol pour les locaux fermés.  
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.  
Éviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!

**Mesures générales de protection**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.  
Assurer une bonne aération des locaux.  
Éviter l'exposition - Avant l'emploi, lire les indications spécifiques.  
Éviter d'inspirer les gazes.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Étant donné le risque d'explosion, empêcher des vapeurs de pénétrer dans les caves, les canalisations, les excavations souterraines.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Le réservoir est pressurisé. Ne pas forcer l'ouverture ou brûler, même après usage. Protéger de la chaleur excessive, le rayonnement solaire n'est pas considéré comme un échauffement excessif.  
Éviter les sources de chaleur.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver hors de la portée des enfants.  
Prévoir la ventilation des récipients.  
Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

**! Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

**Classe de stockage (RFA)** 2A

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

## ! SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### ! Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]		Remarque
74-98-6	propane	8 heures Court terme	1800 7200	1000 4000	4(II)	DFG, SUVA

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

#### Protection des mains

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

#### Protection des yeux

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

#### Dispositifs techniques appropriés de commande

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

## ! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b> gazeux	<b>Couleur</b> incolore	<b>Odeur</b> caractéristique
-------------------------	----------------------------	---------------------------------

#### Seuil olfactif

non déterminé

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non applicable				
<b>point d'ébullition</b>	-42 °C				
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	< -50 °C				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	> 400 °C				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	450 °C				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	1,7 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	9.5 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	0,115 - 0,193 hPa	20 °C			
<b>Densité relative</b>	2,0196 g/cm3	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	1,87	15 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					difficilement soluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

#### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

#### Propriétés explosives

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

La chaleur éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Risque d'éclatement des récipients.

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Formation de vapeurs/gaz explosifs.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**  
Pas de produit de décomposition dangereux connu**! SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	800000 ppm (15 min)	rat		
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.			
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

**Constatations empiriques**

Peut provoquer des gelures.

L'inhalation occasionne des douleurs de tête / des nausées

L'inhalation est source de perturbations de la coordination et du temps de réaction

Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience.

les quantités nettement supérieures aux concentrations maximales admissibles sur le lieu de travail peuvent avoir un effet anesthésiant

**Remarques générales**

Dans le cadre d'une utilisation appropriée et conforme aux dispositions, le produit n'a aucun effet négatif connu sur la santé.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Autres effets nocifs****Remarques générales**

Le produit n'est pas nuisible pour l'environnement.

Le produit se dégrade facilement à l'air libre.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

### Recommandations relatives au produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.  
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	1965	1965	1965
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	HYDROCARBURES GAZEUX EN MÉLANGE LIQUÉFIÉ, N.S.A. (propane)	HYDROCARBON GAS MIXTURE, LIQUEFIED, N. O.S. (propane)	HYDROCARBON GAS MIXTURE, LIQUEFIED, N.O.S. (propane)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	2.1	2.1	2.1
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	2F	2F	2F
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 2.1  
code de restriction en tunnel B/D  
Code de classification 2F

## ! SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV = 100 %  
(composants organiques volatils)



---

**Réglementation nationale**

**Classe de danger pour l'eau** -

nwg - ne présentent pas de risque de contamination des eaux.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

---

**SECTION 16: Autres informations**

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente.

Version précédente: 1.0

H220 Gaz extrêmement inflammable.